

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

CANTON DE SAINT-JUST

COMMUNE DE VENDEUIL-CAPLY

EXTRAIT DES REGISTRES DES ARRETES DU MAIRE

Vu le Code des communes, notamment ses articles L.122-19, L.131-2 et L.131-3 ;
Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles L.113-2, L.141-2, R.116-2 et R.141-4 ;
Vu le nouveau Code pénal, notamment ses articles 131-13 et R. 610-5 ;
Vu la demande de l'Entreprise SARL DEMONCHY FILS, 65 rue Basse Saint Cyr 60120 BRETEUIL demandant l'autorisation d'installer un échafaudage sur le trottoir au 15 grande rue à Vendeuil-Caply, pour des travaux de bardage de façade à partir du 2/09/2024 jusqu'au 30/10/2024 ;
Considérant l'objet de la demande,

ARRETE MUNICIPAL

ARTICLE 1 : L'entreprise SARL DEMONCHY FILS est autorisée à faire des travaux à l'adresse 15 grande rue à Vendeuil-Caply à partir du 02/09/2024 jusqu'au 30/10/2024.

Le pétitionnaire est autorisé à exécuter les travaux à charge pour lui de se conformer aux dispositions et aux conditions spéciales suivantes :

La libre circulation des piétons sur le trottoir sera impérativement maintenue.

Toutes précautions seront prises pour éviter les accidents ;

L'autorisation accordée sera révoquée à tout moment si l'intérêt de la voirie, de l'ordre public ou de la circulation l'exige, ou si le permissionnaire ne se conforme pas aux indications qui lui ont été imposées ;

Le pétitionnaire restera responsable de tous accidents pouvant résulter de l'exécution de ce travail ;

La durée des travaux ne pourra excéder 90 jours et, à l'expiration de ce délai, la voie publique devra entièrement être débarrassée de tout dépôt.

Une benne agricole fera office de dépôt de gravats

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Breteuil,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires,
- Le pétitionnaire.

A VENDEUIL-CAPLY, le 27/08/2024,

Le Maire,
M. MENARD GUILLAUME
Le Maire de
Vendeuil-Caply

